

Détecteur autonome d'alarme feu radio d'autonomie 10 ans



Réf : 377002



FABRIQUÉ
EN FRANCE

Garantie : 2 ans

Caractéristiques produit

- Conforme à la norme Européenne EN 14604, certifié CE CPR et NF DAAF
- Surface de détection : 30 m² - Signal sonore : 85 dB à 3 m
- Autonomie : 10 ans avec pile lithium (fournie) et non remplaçable
- Possibilité d'interconnecter jusqu'à 10 DAAF radio (réf. 377 002), par auto apprentissage - Permet lors d'une alarme de déclencher tous les DAAF associés

Avantages

Equippé d'un mode « neutralisation » d'une durée de 10 minutes, permettant de stopper le signal sonore en cas de fausse alerte ou à titre préventif avant la présence possible de fumée. Dans le cas de plusieurs DAAF interconnectés, seul le DAAF neutralisé est concerné par ce mode de fonctionnement



Détecteur autonome d'alarme feu radio d'autonomie 10 ans

Réf : 377002

Caractéristiques techniques

Avec couvercle en papier	Non
Système radio	Oui
Diamètre	100mm
Avec disque en verre	Non
Type	Autre
Conforme à la Réglementation pile ou batterie	Oui
Largeur	61mm
Homologation VdS	Non